

LA SNET

Revue de Presse

mercredi 24 septembre 2008

S O M M A I R E

mercredi 24 septembre 2008

SNET/EON

EDF acquies British Energy Financial Times Europe .- 24/09/2008	1
EDF réfléchirait déjà à une vente de deux centrales de British Energy Enerpresse .- 24/09/2008	2
Vu et entendu Le Républicain Lorrain .- 23/09/2008	3

CONCURRENCE

British Energy accepte l'offre d'EDF La Tribune .- 24/09/2008	4
EDF mise 15,7 milliards d'euros sur l'électricien British Energy Les Echos .- 24/09/2008	6
Dieu et mon droit Les Echos .- 24/09/2008	8
EDF s'offre British Energy Le Figaro économie .- 24/09/2008	9
EDF buys British Energy The Wall Street Journal Europe .- 24/09/2008	10
Warren Buffett is guaranteed a Constellation prize Financial Times Europe .- 24/09/2008	11
EPR : la décision sud-africaine sans doute repoussée de plusieurs semaines Les Echos .- 24/09/2008	12
L'arrivée de GDF-Suez change la donne L'Expansion .- 01/10/2008	13
Voici la future centrale électrique à gaz Le Parisien Oise Matin .- 24/09/2008	14

MARCHE

L'énergie profite mal de sa liberté L'Expansion .- 01/10/2008	15
Laissons au marché le temps de mûrir L'Expansion .- 01/10/2008	16
Un plan pour sortir Toulouse de l'ombre Aujourd'hui en France .- 24/09/2008	17
Un militant du ciel noir La Croix .- 24/09/2008	18
Gros plan : le nucléaire italien ou l'histoire d'un rêve brisé Enerpresse .- 24/09/2008	19

ENVIRONNEMENT

Le crédit d'impôt intérêts d'emprunt sera restreint La Tribune .- 24/09/2008	24
---	----

S O M M A I R E

mercredi 24 septembre 2008

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

New push to tap the oceans for electricity
International Herald Tribune .- 24/09/2008

25

SNET/EON



EDF acquires British Energy

French group to take lead role in UK power

Centrica also set to acquire a stake

By Ed Crooks in London

EDF will today take the lead role in the development of nuclear power in Britain with the £12.4bn (€15.7bn) agreed takeover of British Energy, the nuclear generator.

EDF has also signed a memorandum of understanding for Centrica, the owner of British Gas, to take a 25 per cent stake in British Energy, although that deal is not likely to be signed for several months.

The takeover of British Energy,

to be launched at a morning press conference in Paris, is EDF's biggest international expansion. It will give EDF almost all the UK's nuclear power stations and control over most of the best sites for building more, giving it a dominant position for the planned revival of the UK's nuclear industry. It hopes to build at least four nuclear plants, the first to come on line by the end of 2017.

However, the French group has also agreed to sell some of British Energy's land at Bradwell in Essex, and possibly Dungeness in Kent or Heysham in Lancashire, for other companies such as Eon and RWE of Germany to use for building reactors.

EDF has succeeded in agreeing a deal with British Energy's

board by raising its bid from the offer that was rejected by leading institutional shareholders at the end of July.

The new offer is 774p per share in cash, 9p higher than in July.

But there is also an alternative of 700p per share in cash plus contingent value rights: securities that pay out according to the future performance of British Energy's power stations. The CVRs have been made significantly more generous to win over Invesco Perpetual, British Energy's biggest institutional shareholder, which rejected EDF's previous approach in July.

The UK government, which controls about 35 per cent of British Energy's equity, has long backed EDF's bid as the solution most likely to provide the exper-

tise to develop nuclear power in Britain.

Under the agreement with Centrica, EDF will sell the British group the 25 per cent stake in British Energy for £3.1bn, one-quarter the price it is paying for the whole company, and will contract to supply Centrica with 25 per cent of the electricity generated by British Energy's reactors. Centrica will receive an option to take a 25 per cent stake in EDF's investment in new nuclear power stations in Britain.

The deal will be concluded only after EDF's purchase of British Energy and will have to await necessary regulatory approvals, most significantly from the competition authorities in Brussels.

**EDF réfléchirait déjà à une vente
de deux centrales de British Energy**

L'électricien français n'a toujours pas racheté British Energy et, déjà, la presse britannique annonce la suite. Dans son édition de mardi, *The Independent* annonce que le groupe présidé par Pierre Gadonneix pourrait rapidement mettre en vente les sites de Bradwell et de Dungeness, afin de ne pas être en situation de monopole, sitôt les Magnox mis à l'arrêt. De quoi intéresser RWE, Iberdrola, E.ON ou Centrica.

vu et entendu

vu et entenduvu et entenduLa Snet n'investit pas seulement en Moselle-Est. Outre son projet de construction de deux cycles combinés au gaz à la centrale Emile-Huchet de Saint-Avold, le groupe, désormais dans le giron du géant allemand Eon, regarde aussi plus ...

La Snet n'investit pas seulement en Moselle-Est. Outre son projet de construction de deux cycles combinés au gaz à la centrale Emile-Huchet de Saint-Avold, le groupe, désormais dans le giron du géant allemand Eon, regarde aussi plus vers l'Est. La Snet a inauguré sa première centrale électrique de cogénération d'envergure dédiée à la biomasse en Pologne. Ce sont 26 M€ (avec 7 M€ de subventions de l'Europe et du gouvernement polonais) qui sont investis dans la biomasse. « Nous souhaitons ainsi confirmer notre engagement dans les énergies renouvelables », confie-t-on à la cellule communication.

CONCURRENCE

British Energy accepte l'offre d'EDF

Tôt ce matin, le PDG d'EDF, Pierre Gadonneix (*photo*), doit annoncer lors d'une conférence de presse l'acquisition du producteur d'énergie nucléaire britannique British Energy. Après sept mois d'après négociations, le groupe tricolore semble finalement parvenu à convaincre les deux actionnaires privés récalcitrants de British Energy, les fonds d'investissement M&G et Invesco, de racheter leur participation. EDF a consenti un effort en augmentant de 9 pence son offre à 774 pence par action par rapport à celle du 31 juillet dernier qui s'élevait à 765 pence (15,6 milliards

d'euros). Selon les modalités de l'accord, l'électricien français rachèterait la totalité des actions de British Energy, dont les 35,2 % détenus par l'État britannique. Puis céderait dans un second temps une participation de 25 % au producteur gazier britannique Centrica. En s'emparant de British Energy, EDF devrait acquérir la majeure partie du parc des centrales nucléaires britanniques ainsi que les meilleurs terrains pour en construire de nouvelles. British Energy assure actuellement 19 % de la production d'électricité en Grande-Bretagne. Mais cette part devrait tomber à 6 % dans quinze

ans. Aussi le gouvernement britannique était-il pressé de conclure la vente de British Energy. **P. 8**



EDF sur le point d'être sacré roi de l'atome au Royaume-Uni

ÉNERGIE

LES FAITS. Le conseil d'administration de British Energy recommande la nouvelle offre de rachat d'EDF relevée hier soir au prix de 774 pence par action. Le montant de l'opération atteindrait 15,6 milliards d'euros. EDF dominerait alors le marché britannique.

Pierre Gadonneix peut savourer sa victoire. Après sept mois d'intenses négociations, le PDG d'EDF devrait annoncer officiellement ce matin l'acquisition du producteur britannique British Energy (BE). Les administrateurs d'EDF ont approuvé, hier, lors d'un conseil d'administration extraordinaire, l'offre améliorée d'EDF à 774 pence par action afin de parvenir à un accord avec BE. Soit 9 pence de plus que l'offre d'EDF du 31 juillet dernier. Le groupe tricolore avait proposé de racheter l'électricien britannique soit tout en cash à 765 pence par action, soit en partie en numéraire à 700 pence par action et en partie en titres (sous forme de

certificats de valeur garantie, CVG) susceptibles de varier en fonction des résultats futurs de BE.

Après l'échec des négociations fin juillet où EDF s'était vu infliger un revers cinglant de la part des actionnaires privés de BE, les fonds d'investissement M&G et Invesco favorables à un rapprochement avec le gazier britannique Centrica, le français ne voulait pas prendre le risque d'aboutir à un nouveau fiasco. Bien que soutenu dans son projet par le gouvernement britannique qui détient 35,2 % de BE, il a depuis pris le temps de mener, dans le plus grand secret, des discussions avec les fonds d'investissement récalcitrants afin de trouver un terrain d'entente. EDF a certes consenti une amélioration de son offre pour les convaincre mais l'effort est « modeste », observe un spécialiste.

Selon les termes de l'opération, EDF rachètera la totalité des actions de BE. Ce n'est que dans un second temps qu'il cédera une participation de 25 % à Centrica. De cette façon, EDF garantit au producteur gazier britannique un approvisionnement en électricité d'origine nucléaire sur le long

terme. Pour l'heure, ce dernier ne produit actuellement que 40 % de l'électricité qu'il vend.

UNE DÉMONSTRATION DE SAVOIR-FAIRE

Au moment où EDF affronte outre-Atlantique le milliardaire Warren Buffett pour s'imposer sur le sol américain, Pierre Gadonneix ne pouvait pas espérer meilleure nouvelle. En s'offrant BE, l'électricien français va pouvoir démontrer tout le savoir-faire de la filière nucléaire française. Il va prendre possession de l'essentiel des centrales existantes en Grande-Bretagne ainsi que des meilleurs terrains en vue d'en construire de nouvelles. BE est le propriétaire de neuf des dix sites nucléaires britanniques, qui assurent environ 19 % de l'électricité consommée au Royaume-Uni. Mais cette part devrait tomber à

EDF RACHÈTERAIT LA TOTALITÉ DES ACTIONS DE BRITISH ENERGY. PUIS, DANS UN SECOND TEMPS, IL CÉDERAIT 25 % À CENTRICA.

quelque 6 % dans quinze ans, quand toutes les centrales — à l'exception de celle de Sizewell B, dans l'est de l'Angleterre — auront fermé pour cause de vieillissement. Depuis l'annonce officielle de la relance du nucléaire outre-Manche en janvier, le gouvernement britannique ne veut pas perdre de temps.

Pour EDF, la Grande-Bretagne fait partie de ses quatre pays cibles avec la Chine, les États-Unis et l'Afrique du Sud. Cette stratégie offensive ne devrait pas s'affaiblir dans les semaines qui viennent. Bien au contraire. L'électricien français a réaffirmé sa volonté de grandir aux États-Unis. Actionnaire de 9,5 % de

Constellation, l'un des tout premiers producteurs d'énergie nucléaire outre-Atlantique, EDF a clairement indiqué vouloir monter au capital. Loin de s'avouer vaincu par le milliardaire américain Warren Buffett, qui lui a soufflé sous le nez Constellation pour 4,5 milliards de dollars, le groupe français est monté au créneau lundi soir en jugeant cette offre « sous-évaluée ». Il a appelé les actionnaires de Constellation, qui doivent se réunir en assemblée générale dans trois mois, à reconsidérer leur choix. Concrètement, EDF se dit prêt à surenchérir sur la proposition de Warren Buffett. Les négociations ne font que commencer.

De la même façon, EDF attend dans les jours ou les semaines à venir un accord de l'électricien sud-africain Eskom. Ce dernier doit en effet arrêter son choix sur la technologie retenue. Bien que donné favori, l'EPR d'EDF et d'Areva se trouve être en compétition depuis novembre 2007 avec l'AP1000 de Westinghouse-Toshiba. Le contrat est important. Eskom veut lancer immédiatement un premier programme de 3.000 MW à 3.500 MW, pour un budget d'environ 10 milliards d'euros. Avec deux EPR à la clé plus une option sur dix autres centrales. ■

CHANTAL COLOMER

FAVORI EN AFRIQUE DU SUD

LES CHIFFRES CLÉS DE BRITISH ENERGY EN 2007...

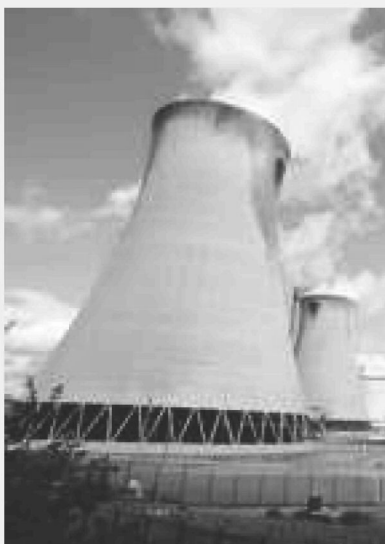
Capacité installée **10.000 MW**

Chiffre d'affaires 2007
(en milliards de livres sterling) **3**

Production d'énergie nucléaire **51,2 TWh**

Production d'énergie au charbon **7,2 TWh**

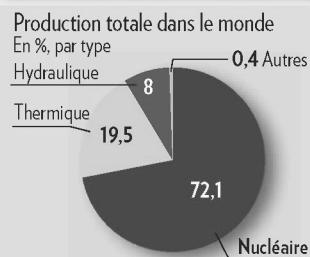
5.939 salariés dont **4.148** dans le nucléaire



... ET LES CHIFFRES CLÉS D'EDF EN 2007...

Capacité installée **126,7 GW**

Chiffre d'affaires 2007
(en milliards d'euros) **59,6**



158.640 salariés

Sources : sociétés/Photo : Reuters

EDF lance la plus grosse acquisition de son histoire

Une offre à 15,7 milliards d'euros sur British Energy

CETTE FOIS-CI est la bonne. Après un premier essai inabouti, EDF doit officialiser ce matin l'acquisition de British Energy, pour environ 15,7 mil-

liards d'euros. Les deux fonds rebelles, Invesco et M&G, qui contrôlent respectivement 15 % et 7 % du principal producteur britannique d'électricité, ont

abandonné leur résistance. Pour les convaincre, le groupe présidé par Pierre Gadonneix a porté son offre de 765 à 774 pence par action, dont 700 pence en cash.

L'opération doit permettre au français d'être en première ligne pour la relance du nucléaire en Grande-Bretagne.

ÉNERGIE

Sauf imprévu de dernière minute, comme le 31 juillet, l'électricien tricolore doit annoncer aujourd'hui l'acquisition du premier producteur d'électricité britannique. Les actionnaires de British Energy recommandent son offre.

EDF mise 15,7 milliards d'euros sur l'électricien British Energy

Acquisition de British Energy, conférence de presse, deuxième. La scène qui doit se jouer ce matin au Pavillon d'Armenonville, dans le Bois de Boulogne, aura sans doute un air de déjà vu pour Pierre Gadonneix. Comme il s'apprêtait déjà à le faire le 31 juillet, le PDG de l'électricien français annoncera aujourd'hui l'acquisition du premier producteur d'électricité britannique, la plus importante transaction de l'histoire d'EDF. La dernière fois, EDF avait dû annuler sa présentation dans la nuit suite au rejet des actionnaires privés de British Energy (BE)...

Cette fois-ci est la bonne. « On n'a pas répété l'erreur de faire notre conseil d'administration avant le leur », confie une source chez EDF. Le groupe français a reçu l'assurance écrite que le conseil de BE recommandait cette offre à ses actionnaires. Autrement dit, les deux fonds rebelles, Invesco et M&G (filiale de Prudential), qui contrôlent respectivement 15 % et 7 % du capital de la société britannique, ont abandonné leur résistance et se sont ralliés au gouvernement britannique, qui détient 35 % de BE.

Pour les convaincre, EDF a dû

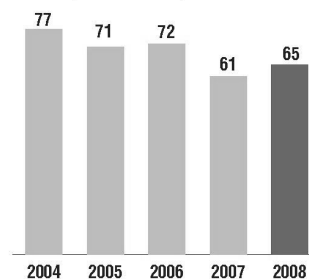
consentir un petit effort. De sources proches du dossier, le groupe a porté son offre cash de 765 à 774 pence par action. L'offre mixte prévoit 700 pence par action en numéraire et l'autre partie en titres sous forme de certificats de valeur garantie (CVG), qui ont eux aussi été revus à la hausse. Les actionnaires de BE recevront en effet une part plus importante des profits futurs de l'entreprise si elle parvient à vendre son électricité à des prix plus élevés qu'initialement prévus. Au total, le montant devrait atteindre 15,7 milliards d'euros.

Opération historique

A travers cette opération historique, EDF veut être en première ligne pour participer à la relance du nucléaire au Royaume-Uni. BE lui apporte huit centrales en activité et l'accord négocié avec le gouvernement de Gordon Brown lui assure la possibilité de construire 4 EPR sur des terrains proches de centrales existantes. L'électricien tricolore deviendra ainsi le premier producteur d'électricité outre-Manche et pourra réaliser des synergies avec sa filiale locale, EDF Energy, qui manque de capacités pour servir ses clients.

Le taux de disponibilité du parc nucléaire de British Energy

Taux moyen au 31 mars, en %



« Les Echos » / Source : British Energy

Pour donner une couleur locale à l'opération, le groupe dirigé par Pierre Gadonneix devrait proposer au britannique Centrica (la maison mère de British Gas) de récupérer dans un second temps une partie du capital de BE, sans doute autour de 25 %. Le prix de la transaction fait l'objet de discussions entre les deux groupes. Centrica, qui manque cruellement de capacités de production, devrait en outre bénéficier de droits de tirage sur les centrales de BE. De son côté, EDF pourrait bénéficier d'un même dispositif de la part de

Centrica en Belgique, via sa filiale SPE.

Malgré les motivations stratégiques de l'opération, des interrogations demeurent, notamment en interne (voir ci-dessous). En achetant BE, EDF s'impose sur un marché dérégulé, mais il met un prix jugé très élevé et hérite d'un parc nucléaire vieillissant, voire obsolète. Sur son premier trimestre fiscal, clos fin juin, la société britannique a dû faire état d'une chute de 65 % de son bénéfice net, ses centrales nucléaires ayant produit 27 % d'électricité de moins qu'un an auparavant.

Pour Pierre Gadonneix, qui espère augmenter l'efficacité des centrales existantes, l'acquisition doit permettre de terminer en beauté son mandat et de faire oublier ses échecs à répétition hors des frontières. Dernièrement, ses tentatives en Espagne et en Belgique ont échoué. Quant à son partenaire américain Constellation Energy, en crise de liquidités, il vient d'accepter une offre d'achat de l'investisseur Warren Buffett pour 4,7 milliards de dollars, alors même qu'EDF lui proposait 33 % de plus...

THIBAUT MADELIN

Lire « Crible » page 36.

Une opération qui inquiète en interne

Inutile, trop risquée, trop chère. C'est le diagnostic de six syndicats rattachés à la direction d'EDF. Ils critiquent le prix de l'opération, qui leur rappelle les mésaventures du groupe en Amérique latine.

« British Energy : l'acquisition de tous les dangers ! » Les organisations syndicales rattachées à la direction d'EDF (« tête de groupe ») ne mâchent pas leurs mots sur la dernière opération de l'électricien français. Inutile, trop risquée, trop chère. C'est le diagnostic de six syndicats, de la CFDT à la CFE-

CGC en passant par la CGT ou FO. Pour eux, EDF n'a pas besoin d'acheter British Energy (BE), car le groupe français dispose déjà de deux terrains en Grande-Bretagne, qui pourraient accueillir des réacteurs. *« L'investissement dans le nouveau nucléaire civil au Royaume-Uni ne nécessite donc pas l'achat de British Energy, dont l'outil industriel est potentiellement dangereux »,* selon eux.

Surtout, ils mettent en cause le coût de l'opération. Ils notent que la valorisation boursière d'EDF s'élève à quelque 85 milliards d'euros, soit 6 fois son résultat brut d'ex-

ploitation de 2007, tandis que le prix offert pour BE représente 13 fois son résultat brut d'exploitation de 2007 (environ 1,1 milliard d'euros).

En interne, on garde en tête l'offensive menée en Amérique latine par l'ancien patron, François Roussely. L'aventure s'était soldée par un échec cinglant, particulièrement au Brésil où l'Etat avait finalement bloqué le niveau des prix de vente d'électricité alors qu'EDF comptait sur des hausses pour rentabiliser son investissement.

Lors de son arrivée à la tête du groupe en octobre 2004, Pierre Gadonneix avait justement eu comme

priorité de céder les actifs du groupe au Brésil, en Argentine et au Mexique. Deux ans plus tard, les salariés redoutent que le patron, à qui l'on reproche souvent le manque d'audace, fasse de BE une affaire personnelle. Ils s'interrogent sur les *« raisons objectives »* poussant à mener cette *« opération coûte que coûte »*.

La direction du groupe sent manifestement l'inquiétude des troupes. Aujourd'hui, elle doit rassembler le « Top 80 », les quatre-vingts cadres les plus élevés, pour les briefer sur l'opération.

T. M.

**CRIBLE**

Dieu et mon droit

La puissance publique peut avoir du bon. Si **EDF** est parfois gêné dans sa stratégie de développement international par le poids de l'État français dans son capital, il a profité à plein de l'appui du gouvernement britannique pour prendre le contrôle de **British Energy**. Non seulement les services de Sa Gracieuse Majesté étaient favorables depuis des mois à la reprise de BE par EDF, mais encore ont-ils tout fait pour que les actionnaires privés adoptent une attitude similaire. Si l'apport des 35,2 % possédés par le Royaume-Uni dans British Energy était décisif pour le succès d'EDF, il n'était en effet pas suffisant. En usant de toute la persuasion dont un régulateur public est capable pour convaincre Centrica de ne pas concocter une offre concurrente, la perfide Albion a facilité la tâche d'EDF en rendant les investisseurs privés moins gourmands faute d'une véritable alternative. Une hausse de 1,2 % de la proposition rejetée en juillet de 765 pence pour monter à 774 pence suffit ainsi à rallier les suffrages. D'autant que les banquiers-conseils ont su trouver les montages financiers permettant d'enjoliver le prix. In fine, Pierre Gadonneix ne sort donc que 200 millions d'euros de plus de sa tirelire. La facture totale atteint, certes, la somme respectable de 15,7 milliards d'euros. Mais on ne peut pas toujours regarder passer les trains, surtout quand il s'agit de prendre une position incontournable dans le nucléaire britannique.



EDF s'offre British Energy

LE DOSSIER British Energy touche à son terme. Hier soir, le conseil d'administration d'EDF a approuvé une nouvelle offre de rachat de l'électricien britannique. La précédente avait échoué fin juillet, refusée au tout dernier moment par les principaux actionnaires de British Energy qui la jugeaient insuffisante.

Cette fois, le conseil d'administration de British Energy a accepté l'offre d'EDF, qui s'élève à 774 pence par action – contre 765 à l'origine – ce qui valorise le groupe britannique à environ 15,6 milliards d'euros.

Le conseil du groupe britannique recommandera cette OPA. De source proche du dossier, on explique qu'EDF propose de racheter British Energy soit pour la totalité en numéraire, soit pour une partie en numéraire et pour l'autre partie en titres. Dans un premier temps, EDF rachètera la part de l'État britannique, qui s'élève à 35,2 %, soit 5,5 milliards d'euros.

Pierre Gadonneix, le président d'EDF, qui a martelé son refus de surpayer cette acquisition, a donc finalement consenti une offre légèrement supérieure. Dans cette opération, Centrica, le gazier britannique également distributeur d'énergie, sera le partenaire de référence d'EDF. Pour ce dernier, le rachat de British Energy est une étape clé dans la perspective de la relance du programme nucléaire britannique. Depuis plusieurs mois, les

marchés pressaient Pierre Gadonneix de procéder à une offensive de grande envergure, surtout après l'émergence du nouveau géant GDF Suez. Avec la Chine, les États-Unis et l'Afrique du Sud, la Grande-Bretagne est l'un des quatre grands pays ciblés par EDF dans le cadre de son développement international, via le recours au nucléaire.

Construire des centrales

Outre-Manche, grâce à British Energy, EDF aura la main sur les sites qui abriteront les réacteurs de troisième génération EPR. Il compte en construire quatre soit un investissement d'une vingtaine de milliards d'euros. Car ce sont moins les centrales actuelles de l'électricien britannique, jugées vieillissantes, qui intéressent le groupe français, que les perspectives à long terme illustrées par la construction de nouvelles centrales.

Ironie de l'histoire, Pierre Gadonneix, qui a dû batailler sans relâche depuis la fin de l'hiver pour parvenir à convaincre le gouvernement britannique et les actionnaires de British Energy, se démène depuis quelques jours sur un autre front : les États-Unis. L'opérateur Constellation dont il détient un peu plus de 9 % du capital fait l'objet d'une offre de rachat du milliardaire Buffett. EDF a surenché. En vain pour le moment.

FRÉDÉRIC DE MONICAULT



EDF buys British Energy

Higher bid revives deal for U.K. firm as key holder accepts

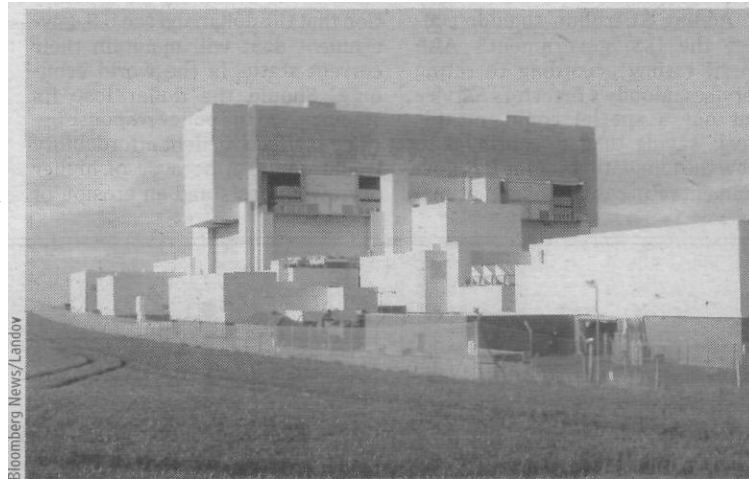
BY DANA CIMILLUCA AND
DAVID GAUTHIER-VILLARS

ELECTRICITÉ DE FRANCE SA agreed to buy U.K. nuclear power-plant operator British Energy Group PLC for £12.4 billion (\$23.07 billion), people familiar with the matter said, in a long-awaited deal that promises to reshape the U.K.'s energy sector and accelerate its transition to nuclear power.

The companies plan to announce the deal Wednesday morning. In a second stage of the deal, EDF will likely resell about a quarter of British Energy to U.K. energy group Centrica PLC, people familiar with the matter said.

To seal the deal, EDF agreed to offer 774 pence (\$14.40) per share, the people said. That would be nine pence higher than a takeover offer from the French company that British Energy rejected in July. British Energy shares closed at 724 pence, down 0.6%, on the London Stock Exchange on Tuesday.

The original deal fell apart when British Energy's two largest shareholders, Invesco Asset Management Ltd. and M&G Investment Management Ltd., balked at the



As part of an arrangement with the British government, EDF will commit to sell some of British Energy's industrial facilities.

price. At least one of them, Invesco, has agreed to accept the new offer, one of the people said. As before, last-minute snags could yet derail the deal.

It is unclear why such a small increase was enough to bring around Invesco, British Energy's largest institutional shareholder with a roughly 15% stake. The British government, which has about a 35% stake in British Energy, has been supportive of an EDF deal all along, on the grounds that the French company will help revive the U.K.'s nuclear industry.

The drop in oil prices since July—down roughly 20% before the recent resurgence—likely dampened investors' price expectations. Oil and gas prices are closely tied to what British Energy can charge for its power generation, so the perceived value of the company tends to rise and fall with the price of oil.

Whatever the factors that led to a resurrection of the deal, it shows that recent volatility in world financial markets hasn't completely taken the life out of the mergers and acquisitions market. In this case, that volatility may have helped, by deflating energy prices.

British Energy shareholders will be able to choose between two forms of payment: the full cash price, or an alternative deal consist-

ing of 700 pence per share and a certificate, known as a contingent value right, that is tied to British Energy's output and power prices. The value of the certificate has also been sweetened, a person familiar with the matter said.

EDF, controlled by the French government, is the world's largest operator of nuclear power plants. Britain is crucial to its ambitious international expansion plans.

British Energy would be a welcome victory for EDF, after its plan to participate in an acquisition of its U.S. partner, Constellation Energy Group Inc., was thwarted by billionaire Warren Buffett. Mr. Buffett's MidAmerican Energy Holding Co. last week reached a tentative agreement to buy Constellation for \$4.7 billion. Constellation's board spurned a higher offer from a group including EDF.

As part of an arrangement with the British government, which would like to see several nuclear operators emerge in the U.K., EDF will commit to sell some of British Energy's industrial premises, say people familiar with the matter. Those premises could be used to build new nuclear plants.

Energy groups such as GDF Suez SA of France and E.ON AG of Germany have said they were interested in investing in nuclear projects in the UK.



Warren Buffett is guaranteed a Constellation prize



French newspapers yesterday were cheering on their country's electricity champion, proclaiming in their headlines that EDF was now taking on Warren Buffett in the US.

The French state-controlled electricity giant has been seriously put out by the veteran American dealmaker's bid to take over its US partner, Constellation Energy. Late last Friday, EDF made a last-ditch attempt to outbid Mr Buffett. Together with its US private equity allies – KKR and TPG – the French group offered a 33 per cent premium to the bid from Mr Buffett's MidAmerican Energy holding company.

Events moved so quickly, however, that the cash-strapped Constellation did not even see fit to respond to EDF's sweeter offer. Mr

Buffett's reputation for smart investments was such that in the eyes of the Constellation board at least, this more than made up for the higher bid.

In light of the recent collapse in the US utility's shares, the board was anxious to restore investor confidence as quickly as possible. On the surface, this may seem to be short-changing shareholders given that EDF has put more money on the table. But it might turn out to have been a skilful move that leaves the door open to negotiations with EDF.

Certainly, the French group seems determined to stay in the game by insisting it has every intention of defending its interests in the US. EDF owns 9.5 per cent of the US utility. This stake was to have reinforced the industrial agreement between EDF and Constellation that would have ensured the development of new generation French nuclear reactors in the US market.

The French are now worried that Mr Buffett may seek to play the French reactors off against archrival Westinghouse. There is also a not-so-small matter of French pride. EDF has suffered a string of

setbacks in its international expansion plans in recent months. The US was to be one of its most important new markets in its international strategy.

EDF can hardly afford to see Mr Buffett walk away with the prize unless it receives cast-iron guarantees that it will remain the key industrial partner for Constellation. Mr Buffett, for his part, has been making friendly noises to the French. But the Buffett team has also caused consternation at EDF by suggesting there may have to be "discussions" over the existing partnership.

Mr Buffett has nothing to lose – either he gets Constellation or he gets a \$200m payment if he has to walk away. The desperation to secure a quick fix at Constellation was such it agreed to pay Mr Buffett a break fee of \$175m plus another \$25m for any fees and expenses incurred.

So if EDF's higher bid wins the day – and the French have until the Constellation shareholder meeting in December to convince the board – Mr Buffett will get \$200m and will have made a 20 per cent return on the \$1bn cash injection he has paid into Constellation's account.



EPR : la décision sud-africaine sans doute repoussée de plusieurs semaines

Areva devra sans doute patienter quelques semaines supplémentaires avant de savoir s'il a remporté l'énorme appel d'offres lancé en Afrique du Sud pour la construction de deux réacteurs nucléaires. En principe, l'électricien local, Eskom, aurait dû annoncer la semaine passée le modèle retenu. Sur place, les turbulences politiques ont apparemment retardé le processus. Au point que certains s'attendent à voir le dossier repoussé à la fin de l'année. La construction des deux nouveaux réacteurs nucléaires sud-africains représente un marché potentiel de 10 milliards d'euros pour le groupe français, associé pour l'occasion à EDF, Bouygues et Alstom. Areva est en compétition avec l'américain Westinghouse, filiale du japonais Toshiba.



le regard du chercheur

L'arrivée de GDF-Suez change la donne

► Par Jean-Marie Chevalier *

L'ouverture du marché français de l'énergie n'a concrètement eu lieu qu'en juillet dernier, à l'occasion de la fusion entre Suez et Gaz de France, qui crée enfin une véritable alternative.

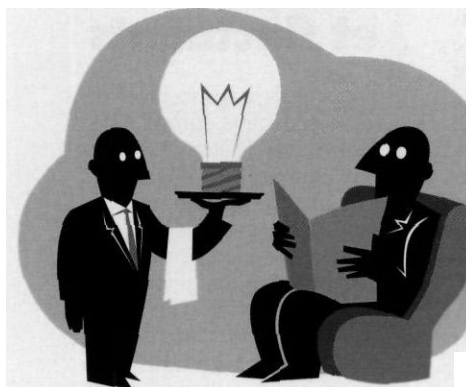
L'ouverture du marché européen de l'énergie est le fruit d'un long processus, inscrit en filigrane dès la signature du traité de Rome, en 1957 : l'objectif de libre circulation des personnes, des biens et des capitaux ne pouvait laisser l'énergie de côté.

La Grande-Bretagne a joué le rôle de précurseur en ouvrant son marché dès 1986. Dans d'autres pays – à commencer par la France –, les monopoles publics ont tout fait pour retarder l'échéance. C'est ainsi que l'ouverture du marché français s'est produite en pleine crise énergétique, ce qui n'était sans doute pas le moment idéal. Surtout dans cette période difficile pour le pouvoir d'achat des ménages, alors que la classe politique française ne semble toujours pas avoir renoncé à l'idée d'instituer une réglementation, sinon un blocage, des prix du gaz et de l'électricité.

L'intelligence énergétique, une option à favoriser

Néanmoins, cette crise énergétique remet les pendules à l'heure : après avoir vécu des années durant dans le rêve d'une énergie abondante et bon marché, les consommateurs doivent revenir à la réalité et se montrer plus responsables à l'égard d'une énergie de plus en plus rare, donc précieuse. La maîtrise des consommations énergétiques va devenir un levier essentiel de différenciation entre les opérateurs.

De ce point de vue, je suis convaincu que la fusion entre Suez et Gaz de France est une excellente chose. Jusqu'à présent,



EDF a surtout été préoccupé par la protection de son quasi-monopole. Quant aux opérateurs alternatifs, face à l'envolée des prix, ils ont un mal fou à se procurer de l'énergie à un coût intéressant, si bien que leurs offres restent marginales.

L'ouverture officielle du marché français de l'énergie, le 1^{er} juillet 2007, n'a guère stimulé la compétition. Mais, aujourd'hui, EDF a un concurrent sérieux qui devrait l'obliger à proposer de nouvelles offres. Puisque la concurrence ne peut guère s'exercer sur le terrain des tarifs, les opérateurs vont devoir imaginer d'autres critères de différenciation. L'intelligence énergétique me semble une excellente option : c'est en investissant (ou en aidant leurs clients à investir) dans des compteurs et des interrupteurs intelligents, en proposant par exemple des offres favorisant la maîtrise des consommations ou en investissant dans les énergies renouvelables, que les opérateurs vont pouvoir gagner des parts de marché.

Face à l'explosion du prix de l'énergie, tous les consommateurs ne sont pas

logés à la même enseigne : selon l'Ademe, la part des dépenses énergétiques dans le revenu des ménages les plus pauvres était de 15 % en 2006, alors qu'elle ne dépassait pas 6 % pour les consommateurs les plus riches. On note aussi que le poste énergétique a fortement augmenté en quelques années, puisqu'il ne représentait que 10 % du budget des ménages les

plus pauvres en 2001, soit une hausse de moitié en cinq ans. De même, un Parisien (qui bénéficie d'un bon réseau de transports en commun et qui vit en habitat collectif) a une facture énergétique inférieure de 44 % à celle d'un habitant d'une commune rurale.

Les plus pauvres doublement pénalisés

Les familles à bas revenus sont d'ailleurs doublement pénalisées : non seulement l'explosion des prix de l'énergie grève dangereusement leurs budgets, mais elles n'ont pas les moyens d'investir dans l'amélioration de leur habitat, dans une bonne isolation, par exemple, ce qui leur permettrait de réduire leurs factures de gaz et d'électricité.

En les aidant à maîtriser leur consommation, la nouvelle concurrence instituée entre opérateurs pourrait aussi réduire la fracture énergétique et sociale.

* Professeur à l'université Paris-Dauphine, où il dirige le Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières, et directeur au Cambridge Energy Research Associates.



Voici la future centrale électrique à gaz

VERBERIE. Les habitants ont pu découvrir, lundi soir, des images très réalistes de la future centrale à gaz prévue pour 2012.

DEBOUT, assis par terre ou sur les trop rares chaises. Les habitants de Verberie se sont entassés lundi soir dans la salle du conseil municipal. Tous n'attendaient qu'une chose, la présentation de la future centrale de production électrique à partir de gaz naturel prévue pour 2012. Les représentants de Direct Energie, le conducteur du projet, ont répondu aux questions des élus qui se sont fait les porte-parole des habitants et de leurs inquiétudes.

■ A quoi va-t-elle ressembler ?

Il n'y aura pas de tuyaux apparents, une énorme coque la recouvrira. La centrale sera à 80 mètres de dénivelé sur la D 932. Les arbres cacheront des habitations les deux bâtiments de trois hectares chacun. Elle s'inscrira dans une intégration paysagère estimée à sept millions d'euros.

■ L'environnement sera-t-il bouleversé ? La centrale tournera de 8 heures à 20 heures, plus en pé-

riode de pic d'électricité. Elle produira deux fois moins de CO² qu'une centrale au fioul et trois fois moins qu'une centrale au charbon. Un panache de vapeur d'eau sera visible quand la température extérieure chutera sous la barre des 5 °C. Du soufre sera néanmoins dispersé par les deux cheminées, mais en faible quantité. Il n'y aurait pas d'impact sur l'homme. La centrale ne sera pas classée Seveso car il n'y a aucun stockage, aucun déchet solide. L'eau rejetée dans la rivière Oise devrait être plus chaude d'un degré, ce qui ne perturberait pas l'écosystème selon les promoteurs. Le biocorridor pour les grands animaux sera conservé et aménagé.

■ Est-ce que ça va générer de l'emploi ? Le chantier devrait durer trois ans et employer de 400 à 800 ouvriers dont des entreprises locales. Une fois mise en service, une quarantaine de salariés devraient se relayer en 3 x 8 sur la centrale. Il y aurait alors une vingtaine d'emplois

directs à pourvoir.

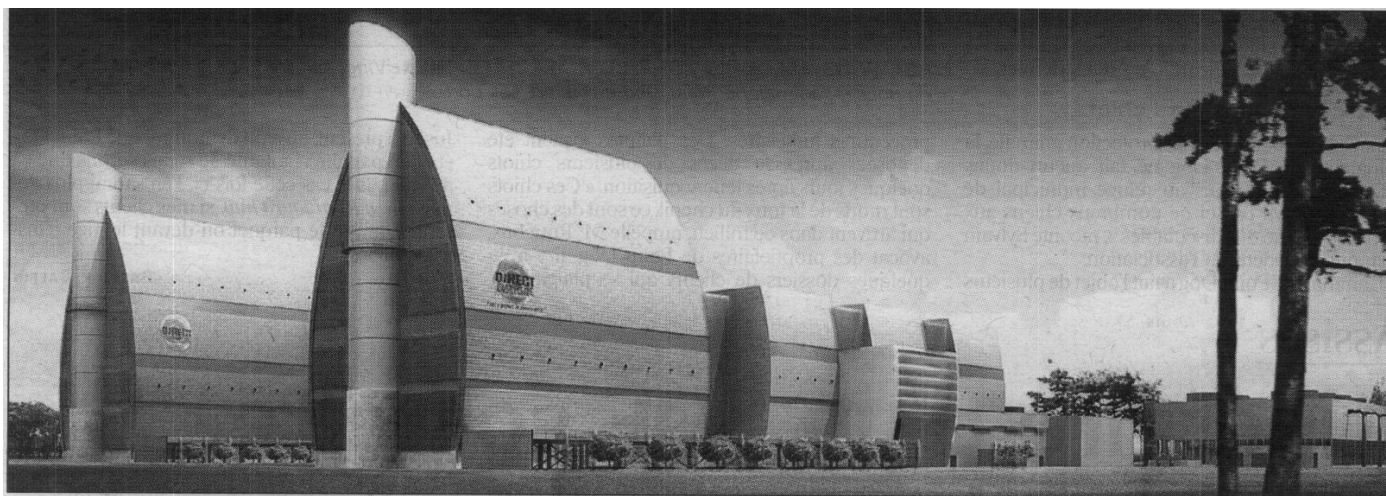
■ Y aura-t-il des réductions pour les habitants ?

Non, Direct Energie se prévaut d'être 10 % moins cher que EDF, mais les habitants n'auront pas de réduction supplémentaire sur leur facture. L'électricité part dans un « pot commun » qui inonde la France entière et ne peut être déviée directement dans les maisons ou appartements.

■ Est-ce économiquement intéressant pour la communauté de communes de Basse Automne ?

Oui, la centrale engendrera de la taxe professionnelle, mais seulement à partir de 2014 et pendant une vingtaine d'années, durée de vie prévue de l'unité. Elle devrait être perçue aux deux tiers par la CCBA et à un tiers par Verberie. Elle est estimée à environ deux millions d'euros par an.

STÉPHANIE FORESTIER



VERBERIE, CONSEIL MUNICIPAL, HIER. Les représentants de Direct Energie ont montré aux élus et aux habitants à quoi devrait ressembler la centrale électrique nouvelle génération, si le projet aboutit. (DR.)

MARCHE

L'énergie profite mal de sa liberté

Un an après la libéralisation du marché du gaz et de l'électricité, les Français restent fidèles aux opérateurs historiques, EDF et GDF.

Depuis le 1^{er} juillet 2007, les ménages français peuvent choisir librement leur fournisseur d'énergie (électricité, gaz et services associés). Un peu plus d'un an après cette ouverture du marché à la concurrence, on ne peut pas dire que le changement saute aux yeux : selon les chiffres de la Commission de régulation de l'énergie, sur 29,5 millions de clients, seulement 221 000 ont changé de fournisseur d'électricité et 112 000, de fournisseur de gaz. A peine plus de 1 % des consommateurs français ont franchi le pas. « Force est de constater – notre étude, réalisée auprès de 1 000 personnes, le confirme – qu'ils portent peu d'intérêt à l'ouverture du marché », admet Cyril Cortina, associé chargé de l'énergie et des utilities à Logica Management Consulting.

Il est vrai que l'explosion des prix de l'énergie et la campagne menée par les associations de consommateurs en faveur des tarifs dits « réglementés » (proposés par les seuls opérateurs historiques) n'ont guère incité à prendre des risques. Surtout quand, en Grande-Bretagne, les prix ont baissé de 30 % entre 1986 (date de la libéralisation du marché) et 2003... mais que, depuis 2003, le tarif du gaz a augmenté de 109 % et celui de l'électricité, de 70 %. Au point que 2,5 millions de Britanniques relèvent aujourd'hui de ce que les asso-

ciations de consommateurs appellent l'« *energy poverty* ».

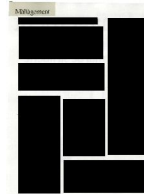
Dans le contexte politique actuel, avec des élus tétanisés par un pouvoir d'achat en berne, cet exemple ne fait guère rêver... La donne pourrait toutefois changer dans les mois ou les années qui viennent. D'abord parce que la fusion entre Suez et Gaz de France donne enfin naissance à un concurrent crédible face à la forteresse EDF. Ensuite parce que la concurrence risque non pas de se jouer sur les prix (qui ne sont sans doute pas près de baisser), mais sur la qualité et l'originalité des offres, notamment en matière d'intelligence énergétique et de maîtrise des consommations. Le déve-

loppement des « compteurs intelligents » (qui seront expérimentés par EDF à partir de 2010) permettra ainsi aux opérateurs de facturer leurs services de façon plus fine et de proposer des offres réellement adaptées aux besoins de leurs clients. Des offres commerciales plus originales, valorisant notamment les éner-

gies renouvelables, devraient également voir le jour. Enfin, les réseaux de commercialisation devraient s'élargir : des banques et des enseignes de grande distribution ont déjà été mises à contribution. La véritable ouverture du marché de l'énergie reste donc à venir. Elle pourrait être nettement plus stimulante qu'on est tenté de le croire aujourd'hui.

Sabine Germain





le regard de Logica Management Consulting

Laissons au marché le temps de mûrir

► Par Cyril Cortina *

Il faudra sans doute encore quelques années et une bonne dose d'innovation pour stimuler la concurrence et assister à une réelle évolution de la libéralisation énergétique.

Les Français l'affirment dans une étude d'opinion sur l'ouverture du marché de l'énergie réalisée en juillet par Logica Management Consulting et TNS Sofres (1) : ils ne voient à ce jour aucun avantage à changer de fournisseur d'énergie. 46 % d'entre eux pensent qu'« il est compliqué de changer d'opérateur » ; 65 % n'ont pas l'intention de regarder les nouvelles offres ; surtout, 70 % s'attendent à voir les tarifs du gaz et de l'électricité augmenter.

La crise énergétique, survenue en même temps que l'ouverture – tardive – du marché français, semble leur donner raison. Pour autant, cette relative indifférence des consommateurs à l'égard de la nouvelle donne du marché n'a rien de définitif. L'ouverture du marché s'est consolidée de façon très progressive dans la plupart des pays européens, hormis en Grande-Bretagne, où la concurrence a très rapidement séduit les consommateurs (2). La France, pour sa part, n'en est qu'aux prémices de la libéralisation énergétique et devra attendre au minimum cinq ans pour que son marché atteigne un premier stade de maturité.

Le marché des télécoms, dont l'ouverture a été extrêmement rapide, est souvent cité comme exemple, à tort : non seulement il requiert un niveau d'investissement largement moins élevé que la construction de centrales thermiques et

de champs d'éoliennes, mais il a été littéralement dopé par les innovations technologiques telles que le mobile, Internet, l'ADSL ou le triple play...

De nouveaux canaux de distribution pour l'énergie

Dans le cas de l'énergie, les innovations ne seront probablement pas exclusivement technologiques, mais aussi de type réglementaire ou commercial. Les opérateurs commencent ainsi à imaginer de nouveaux canaux de distribution, en s'associant à des banques ou à des enseignes de grande distribution pour commercialiser leurs offres. Ils peuvent également proposer des offres commerciales plus pointues, permettant aux clients, grâce aux compteurs intelligents (3), de gérer leurs consommations en temps réel, de choisir des plages tari-

fares (en fonction de l'heure ou de la saison) correspondant à leurs besoins. Pour sa part, la dimension innovante des offres « vertes » (en provenance de sources d'énergies renouvelables) et des offres « duales » (gaz et électricité fournis par le même opérateur) n'a pas rencontré le succès escompté en 2007.

Des contrats réversibles jusqu'en juillet 2010

Le fait que les Français soient aujourd'hui si peu enclins au changement s'explique enfin par un contexte réglementaire national encore très complexe. En janvier 2008, le gouvernement actait la réversibilité du tarif réglementé. Dès lors, les clients ayant changé d'opérateur pouvaient revenir à leur situation initiale. Paradoxalement, cette mesure – a priori anticoncurrentielle – vise à rassurer les clients qui, dans la perspective d'un changement d'opérateur, redoutent de voir les prix augmenter. En tout cas jusqu'en juillet 2010... A partir de cette date, tous les nouveaux contrats entre le particulier et les fournisseurs d'énergie, dans le cadre de la construction d'un logement ou d'un simple déménagement, pourraient bien se conclure aux prix du marché. Parallèlement, d'ici là, les opérateurs alternatifs auront eu le temps de construire ou d'acquérir les sources de production qui leur font encore défaut pour pouvoir proposer des offres attractives.

(1) Etude réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 1 000 personnes âgées de 18 ans et plus.

(2) Près de la moitié d'entre eux ont changé d'opérateur au moins une fois. Mais l'ouverture du marché, en 1986 (gaz) et 1990 (électricité), s'est traduite par une baisse des prix sur dix ans de 30 % pour l'électricité et de 25 % pour le gaz.

(3) Le compteur intelligent est un compteur communiquant de manière bidirectionnelle et permettant notamment des mises à jour à distance. Cet appareil permet de comprendre combien coûte l'utilisation d'énergie et fournit des informations donnant plus d'efficacité en matière d'économies d'énergie.

* Associé chargé de l'énergie et des « utilities » à Logica Management Consulting.

Pour en savoir plus

Commission de régulation de l'énergie

Rapport d'activité de la Commission de régulation de l'énergie, juin 2008, 152 pages (téléchargeable sur www.ladocumentationfrancaise.fr, rubrique « Bibliothèque des rapports publics »).

www.energie2007.fr

Le site créé par les autorités organisatrices de la distribution d'électricité et de gaz et par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies pour guider les clients face à l'ouverture du marché.



Un plan pour sortir Toulouse de l'ombre



LA MAIRIE de Toulouse (Haute-Garonne) lance, dans les prochains mois, un plan pour améliorer l'éclairage des quartiers.

L'objectif est de mieux lutter contre l'insécurité et de réduire la facture énergétique. Sur les 65 000 lampadaires de Toulouse, 15 000 sont équipés de ballons fluorescents. Ils vont être remplacés par des lampes à sodium haute pression pour un coût de 6 M€. L'opération devrait s'étaler sur huit ans.

« Les ballons fluorescents diffusent une lumière inégale qui plonge la chaussée dans la pénombre, explique Alexandre Marciel, adjoint au maire aux travaux. Le sodium haute pression émet, lui, une lumière jaune plus vive et baisse de 25 % la consommation. » Ces nouveaux éclairages concernent des zones mal éclairées comme le quartier Bonnefoy, la cité Daniel-Fauché, mais aussi les allées de Brienne et de Barcelone. La municipalité prépare aussi un projet novateur d'éclairage public à LED qui possède

une durée de vie dix fois plus longue que les lampes à sodium haute pression. Celui-ci sera présenté durant les journées de la lumière prévues les 29 et 30 septembre.

*« Un meilleur éclairage
dissuadera
les personnes
qui se livrent
à des incivilités »*

Pour mieux lutter contre la délinquance, un éclairage avec détecteur de mouvement va être testé sous les porches du centre-ville et dans les zones où des nuisances sont régulièrement signalées. « Un meilleur éclairage dissuadera les personnes qui se livrent à des incivilités, souligne Alexandre Marciel. L'éclairage public traditionnel étant trop long à s'allumer et à s'éteindre, nous travaillons sur un montage entre une lampe à LED et un détecteur de mouvement. » Ce nouvel éclairage public, qui s'allumera au passage d'une personne, sera mis en place au niveau de Saint-Pierre-des-Cuisines.

J.R.



PORTRAIT

Un militant du ciel noir

Paul Blu

Président
de l'Association nationale
de la protection du ciel
et de l'environnement
nocturne (ANPCEN)

Cet astronome amateur œuvre pour la limitation de l'éclairage des zones habitées.

En dépit de ses 72 ans, Paul Blu, cadre commercial à la retraite et surtout astronome amateur, ne lésine pas sur son temps et son enthousiasme pour convaincre l'homme de la rue de la nécessité de limiter l'éclairage des villes et villages. Et permettre ainsi aux astronomes professionnels des observatoires de Paris-Meudon, Lyon, Bordeaux ou Nice de pouvoir continuer à observer « le plus beau et plus ancien patrimoine mondial » qu'est le ciel noir avec ses myriades d'étoiles, planètes et autres comètes.

Depuis son village de Juigné-sur-Loire (Maine-et-Loire), Paul Blu dénonce « l'excès d'éclairage nocturne nuit aux astronomes, à la santé de l'homme (sommeil), à la faune sauvage (disparition d'insectes rares dévorés par les chauves-souris au voisinage des lampadaires), ainsi qu'au développement durable et au portefeuille du contribuable ».

À l'initiative de ce bénévole, père de quatre enfants et passionné de randonnée, les objectifs de l'association qu'il

« Nous gaspillons de l'argent en suréclairant les agglomérations, notamment certains monuments historiques. »

préside se sont, en effet, élargis en donnant une place plus grande à l'économie d'énergie. « Nous gaspillons de l'argent en suréclairant les agglomérations, notamment certains monuments historiques dont l'illumination devrait être limitée à certains jours et s'arrêter à minuit ou 1 heure du matin », insiste-t-il. Pourtant les choses commencent à bouger, se réjouit Paul Blu. À Tucson, capitale de l'Arizona, Orgeval (Yvelines), Ploemeur (Morbihan), Chérancé (Mayenne) ou La Renaudière (Maine-et-Loire), les édiles ont pris conscience du problème. Ils ont décidé qui de

créer une « réserve de ciel étoilé », qui de réduire l'intensité lumineuse des lampadaires, qui de couper l'éclairage la nuit, toute l'année ou seulement pendant l'été. « Quelquefois même sans que les contribuables s'en rendent compte ! », remarque encore Paul Blu avec malice.

Hier soir, en compagnie de la secrétaire d'État chargée de l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, Paul Blu a participé, sur la terrasse de l'observatoire de Meudon qui domine tout Paris, à un pique-nique contre la pollution lumineuse. « Après cela, j'espère vivement que la pollution lumineuse figurera dans le Grenelle de l'environnement », dit-il.

DENIS SERGENT

Voir le site : www.anpcn.fr

GROS PLAN



LE NUCLÉAIRE ITALIEN OU L'HISTOIRE D'UN RÊVE BRISÉ

Pionnière européenne de l'énergie nucléaire, l'Italie aurait pu devenir l'un des leaders mondiaux du secteur. Hélas, les pétroliers et les politiques locaux en ont décidé autrement. Histoire d'un rêve brisé qui pourrait, peut-être, renaître de ses cendres.

Proches par la géographie, les programmes nucléaires italien et français sont pourtant aux antipodes l'un de l'autre. Pourtant, en cet immédiat après-guerre, les politiques des deux versants des Alpes tendent vers le même but : l'indépendance énergétique. Pour y parvenir, les Français s'acharneront, trente années durant, à remporter *«la bataille du charbon national»*. En Italie, sous l'impulsion du visionnaire Enrico Mattei, on s'oriente plutôt vers un projet multi-énergies, fortement teinté d'atome.

Dès la fin des années 1950, le patron de l'Agip (l'ancêtre de l'ENI, ndlr) fonde ainsi l'Agip Nuclear. En 1957, alors qu'il peaufine sa fameuse *«formula Mattei»* avec les pays producteurs de pétrole, l'ancien résistant lance aussi le projet de la première centrale nucléaire italienne. Cinq années après le célèbre discours de l'Atom for Peace, l'ENI - qui s'est entre-temps substituée à l'Agip - commande à Nuclear Power Plant Company (NPPC) le plus gros Magnox de son époque.

La Banque mondiale s'en mêle

Dotée d'un réacteur de 200 MW, la centrale de Latina injecte ses premiers électrons dans le réseau en mai 1963. Sous la bonne garde des équipes de l'United Kingdom Atomic Energy Authority (UKAEA). Le décor de l'atome à l'italienne est enfin planté : une compagnie privée investit dans une centrale de technologie étrangère, exploitée par des techniciens étrangers. Mais Rome n'entend pas se faire imposer une politique qu'elle n'aurait pas choisie. En 1959, le gouvernement chrétien-démocrate d'Antonio Segni constitue une société mixte, chargée de la construction de la seconde centrale transalpine.

Ayant à son capital neuf régions municipales et cinq électriciens privés, la Società Elettronucleare Nazionale (SENN) achète, en novembre 1959, un réacteur à eau bouillante à General Electric. Financée aux deux tiers par la Banque mondiale, la centrale de Garigliano (150 MWe) diverge en

octobre 1964. Edison n'est pas en reste. La future filiale d'EDF commande, à Westinghouse cette fois, une tranche à eau pressurisée. Elle sera construite à Trino Vercellese et prendra le nom du célèbre Prix Nobel italien, Enrico Fermi. Alors que les industriels bâtissent, les autorités rédigent le corpus réglementaire encadrant cette industrie nouvelle. Promulguée en décembre 1962, la loi 1860 affuble de deux casquettes le Comitato Nazionale per l'Energia Nucleare (CNEN). Exerçant, à l'origine, des activités comparables à celles du CEA français, le CNEN devient aussi l'autorité de sûreté. Mais là n'est pas la principale évolution.

Rome nationalise

Au même moment (le 6 décembre), le parlement vote la nationalisation du secteur de l'électricité. Pour organiser une industrie qui échappait jusqu'alors à son contrôle, Rome intègre les activités de production, de transport, de distribution de 1 200 compagnies privées dans l'Ente Nazionale per l'Energia Elettrica (ENEL). En pleine restructuration, le secteur doit déjà gérer le premier d'une longue série de scandales. Physicien de stature internationale, Felice Ippolito, qui préside aux destinées du CNEN, est accusé de corruption. Jugé durant l'été 1963, il est reconnu coupable et condamné à sept ans de prison.

Véritable coup de tonnerre, cet événement largement médiatisé, va contribuer à paralyser le nucléaire transalpin. A Rome, on appelle cette situation *«l'immobilisme dynamique»*. La loi de privatisation prévoit une intégration douce des centrales en service par le nouveau monopole. L'ENEL ne prend le contrôle effectif de Latina qu'en 1964 et ce n'est que deux ans plus tard que les installations de Garigliano et de Trino Vercellese suivront le même chemin.

Le poids du fioul

A l'époque, le mix énergétique italien est très majoritairement composé de centrales au fioul lourd (62,4%). Ce qui ne favorise guère l'indépendance nationale. Dès 1966, l'ENEL publie son premier programme nucléaire. Ambitieux, il prévoit la mise en service, en 14 ans, de 13 000 MW de capacités nucléaires nouvelles. Trop simple. L'année suivante, la Démocratie Chrétienne (DC), qui gère le pays depuis l'après-guerre, veut coordonner ledit programme. Fort logiquement, elle instaure

le Comité interministériel pour la programmation économique (le CIPE) qui commence par dé-tricoter un secteur nucléaire qui n'en avait pas besoin. Dans le nouvel organigramme, l'ENEL reste l'assembler, l'ENI est chargé de la fourniture en combustible. A Ansaldo, enfin, de négocier les licences pour les technologies de réacteurs. Immédiatement, un premier coup de canif est donné par l'ENEL à ce beau montage. Au moment où le CIPE est porté sur les fonds baptismaux, l'électricien public passe un accord avec Énergie atomique du Canada limitée (EACL) pour développer, à quelque encablures du Magnox britannique, un petit Candu de 40 MWe en Italie. Baptisé Cirene, ce réacteur doit, en principe, permettre à l'ENEL de se faire la main afin de développer sa propre filière, tant dans la Botte qu'à l'export.

Caorso, le maudit

L'allant du début commence à marquer le pas. En 1969, la compagnie étatique décide de construire un réacteur bouillant sur le site de Caorso, en partenariat avec Ansaldo et General Electric. Six fois plus puissant que la tranche de Garigliano, le REB de Caorso n'aura pas le même karma. Mis en service douze ans après le démarrage du chantier, il connaîtra un nombre impressionnant de pannes (69 entre 1977 et 1981, cf. *Enerpresse* n°2966) avant d'être définitivement stoppé en 1990. Parallèlement à la construction de Caorso, l'Italie entend s'assurer la maîtrise du cycle du combustible. En 1972, une co-entreprise montée par Ansaldo et General Electric met la première à l'usine de fabrication de combustible de Bosco Marengo. Opérationnelle quatre ans plus tard, elle produira 500 tonnes de combustibles pour Caorso, Garigliano et pour la centrale suisse de Leibstadt.

L'ENEL condamnée au marasme

Durant les dix premières années de son existence, l'ENEL décline doucement. Troisième producteur mondial d'électricité nucléaire dans les années 1960, l'Italie pointe désormais à la 14e place avec une puissance installée de 1 412 MW. Avec un magnifique sens de la continuité de l'Etat, les treize gouvernements successifs de la DC lui interdisent toute augmentation tarifaire. Une décision saluée avec vigueur, tant par le patronat que par les syndicats. Le contribuable, lui, doit éponger les dettes : 590 milliards de liras en dix ans. Devant légalement trouver ses sources de financement dans la Péninsule, l'ENEL est condamnée au marasme. Et c'est sans illusion que chaque année, l'administrateur délégué crie au manque de capacité et au risque de black-out.

A la fin de 1972, l'électricien dispose de 28 148 MW de capacités. Selon ses estimations, c'est de 50 000 MW dont il aura besoin en 1979 pour suivre

l'évolution de la demande (cf. *Enerpresse* n°930). Bien sûr, l'année 1973 marque les esprits. Avec le quadruplement des prix du brut, l'électricien est pris à la gorge. Immédiatement, il publie un nouveau plan nucléaire : 20 000 MW d'ici à 1985, c'est possible ! A ce moment-là, les faits semblent donner raison aux partisans de l'atome italien. Le 11 décembre, l'Italie entre officiellement dans Eurodif (cf. *Enerpresse* n°976). La pression monte. La machine finit par éclater quelques semaines plus tard.

En février 1974 éclate le scandale des pétroliers. Bien avant *Mani pulite*, la justice découvre une caisse noire alimentée par toutes les compagnies pétrolières oeuvrant en Italie. Celle-ci a servi à financer de généreux pots de vins à toutes les formations politiques, communistes exceptés. En contrepartie, les hommes politiques devaient tout faire pour torpiller, notamment aux niveaux communal et départemental, le... programme électronucléaire italien.

LE POIDS DES INSTITUTIONS

Pas moins de 23 institutions diverses participent, de près ou de loin, au programme électronucléaire italien. Le CIPE, bien sûr, définit la stratégie. Les services du Président du conseil rédigent la réglementation. En collaboration avec leurs collègues du ministère du développement économique, du ministère du Travail, du ministère de la Santé, du ministère de l'Environnement, du ministère de l'Intérieur, du ministère des Transports, du ministère du Commerce extérieur, du ministère de l'Éducation, du ministère de l'Économie et des Finances, du ministère de l'Université et de la Recherche, du ministère des Affaires étrangères. Sans oublier l'Avocat général de l'État qui assure le contrôle de légalité des textes. Mais ce n'est pas tout.

Les 10 membres du Conseil interministériel de consultation et de coordination... coordonnent la politique nucléaire nationale. Alors que les scientifiques du Conseil de coordination des interventions pour la radioprotection donnent leur avis sur les normes de radioprotection. Ils sont secondés par des Commissions régionales ou provinciales. De même, la Commission technique pour la sûreté nucléaire donne son avis sur les autorisations concernant les installations nucléaires. L'Agence nationale pour les nouvelles technologies, l'énergie et l'environnement (ENEA) mène toujours des recherches en matière de nucléaire et de radioprotection. Sous la supervision, bien sûr, de l'Institut national de physique nucléaire. Créée en 1994, l'Agence nationale pour la protection de l'environnement (ANPA) est l'autorité de sûreté. La Sogin, enfin, a pour mission d'assurer le déclassement des installations nucléaires et de mettre en sécurité les déchets résultants de ces opérations.

La vengeance des pétroliers

La vengeance des *majors* et des autres est terrible. Dans les jours qui suivent, des raffineries ferment inopinément. Le fioul destiné à l'ENEL est livré ailleurs en Europe. Les centrales électriques commencent à manquer de combustible (cf. *Enerpresse* n°1040). Au premier arrêt, la messe est dite. Avec des réserves de capacité infimes, l'Italie ne peut se passer du moindre électron. Le scandale est doucement étouffé. Et le pétrole coule à nouveau à flot. Le boulet est passé tout près. Mais l'ENEL est quasiment en faillite.

Le succès est à l'étranger

Les nucléocrates italiens ne baissent pourtant pas les bras. S'il leur est quasiment impossible de construire des centrales nucléaires en Italie, pourquoi ne pas en réaliser à l'étranger ? Voilà quelques années que les chercheurs travaillent sur les réacteurs à neutrons rapides. Et dès 1970, un accord est conclu entre l'ENEL, EDF et RWE pour construire deux prototypes de RNR, en France et en Allemagne. Parallèlement, les industriels transalpins suivent attentivement l'évolution de la demande internationale. En 1974, ils ratent de peu un contrat portant sur la construction de quatre tranches en Iran.

Dans les années qui suivent, avec leur partenaire canadien, ils s'impliquent très fortement en Irak, au Koweït et en Turquie (*cf. Enerpresse* n°2101). C'est finalement en Roumanie qu'ils touchent le jackpot. Après des années de tractations, Ansaldo et EACL signent enfin le contrat pour la fourniture de deux Candu de 650 MW à Cernavoda (*cf. Enerpresse* n°2772). Au même moment, la société qui portera le projet de réacteur à neutrons rapides européens (Superphénix) est créée. L'ENEL détient 33% du capital de celle qu'on appellera désormais Nersa.

La bataille Fiat-Ansaldo

Pendant que passent les gouvernements de la Démocratie chrétienne, les discussions se poursuivent. En 1975, on s'écharpe sur la filière de réacteurs qu'il conviendrait de choisir. Le débat est orchestré dans l'ombre par la toute puissante Fiat (détentriche de la licence PWR de Westinghouse) et par Ansaldo (qui détient les licences de réacteur bouillant de GE et du réacteur à eau lourde Candu).

La bataille restera longtemps indécise. Ce qui n'empêche pas l'ENEL de pousser ses pions. Le 15 septembre 1975, le président du Conseil Aldo Moro présente un plan énergétique prévoyant la relance de l'énergie nucléaire. Il faudra cinq mois à celui qui tombera deux ans plus tard sous les balles des Brigades Rouges pour mettre d'accord deux de ses ministres qui soutenaient chacun leur filière. Grande première : le Palazzo Chigi (l'hôtel Matignon romain) autorise l'ENEL à lancer un appel d'offres pour 8 tranches «d'environ» 1 000 MW unitaire (*cf. Enerpresse* n°1515). L'agglomération de Montalto di Castro est sélectionnée pour accueillir deux REB. Hélas, la construction ne commence que trois ans plus tard... au moment précis où fond le cœur de la seconde tranche de Three Mile Island. Toute occupée à tenter d'imposer leurs filières, la Fiat et Ansaldo ne font pas beaucoup avancer les choses non plus. Début 1980,

le président du conseil soutient l'objectif de l'électricien public de vouloir remplacer ses centrales au fioul par des centrales nucléaires. Et Francesco Cossiga de rappeler que l'Italie a besoin de 10 tranches de 1 000 MW au plus vite (*cf. Enerpresse* n°2493). Mais l'ancien ministre de l'Intérieur a de la poigne. Et le 12 février, il met les choses au point. La Fiat cède ses activités nucléaires à Ansaldo (*cf. Enerpresse* n°2504). En compensation, le groupe de la famille Agnelli devient le leader italien de l'aéronautique. En apparence, le *deal* règle bien des choses. En réalité, le choix de la filière italienne n'est pas arrêté. Pour sortir de l'impasse, certains observateurs proposent de construire cinq tranches bouillantes, cinq tranches à eau pressurisée et deux Candu en Sardaigne et en Sicile.

Le triomphe du REP

Le 13 avril 1981, le conseil des ministres adopte un... nouveau plan énergétique. Prévoyant, comme les précédents, de réduire la part du pétrole dans la production d'électricité, ce programme préconise de mettre en service, en neuf ans, trois centrales (de deux tranches de 1 000 MW chacune). Mieux, cette fois, les sites sont à peu près choisis. Les six réacteurs seront bâtis à Montaldo di Castro (Toscane), dans la région de Mantoue (Lombardie) et dans les Pouilles. Dans la foulée, le président du conseil Arnaldo Forlani choisit enfin la filière nationale : le REP triomphe ! Ce qui n'est pas pour déplaire au voisin français. Paris et Rome signeront d'ailleurs un accord de standardisation des tranches à construire. Avec l'adoption de ce Projet National Unifié (PUN), l'atome d'Italie prend son envol. Le 24 février 1983, l'ENEL reçoit l'autorisation de chercher officiellement des sites pour implanter ses futures installations (*cf. Enerpresse* n°3272). Incapable, toutefois, de satisfaire à une demande qui croît de 3% à 4% l'an, l'électricien italien importe du courant. Le 25 mai, il signe un accord avec la Yougoslavie pour acheter une part de la production de la centrale... nucléaire de Krsko. En contrepartie, l'Italie cédera à sa voisine 102 tonnes d'hexafluorure d'uranium.

Craxi le magnifique

Le 30 janvier 1984, Bettino Craxi, le premier président du conseil socialiste qu'ait connu l'Italie publie... un nouveau plan énergétique. Précis, il prévoit 12 000 MW nucléaire pour 1996. Les sites précédemment identifiés sont confirmés (*cf. Enerpresse* n°3229). Ce plan fait suite au vaste accord signé, deux semaines plus tôt entre l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, la France et le Royaume-Uni sur la réalisation de réacteurs à neutrons rapides. *Last but not least*, la Banque européenne d'investissements (BEI) accorde, le 13 février, un prêt de

290 milliards de liras à l'Italie pour financer son programme électro-nucléaire.

ÉVOLUTION DU MIX ÉNERGÉTIQUE ITALIEN

Filières	1973	1993	2003
Gaz	3,1%	18%	38%
Fioul	62,4%	52%	32%
Hydraulique	26,1%	19%	16%
Charbon	3,6%	9,1%	11%
Autre	2,6%	2,2%	3%
Nucléaire	2,2%	0%	0%

Source : AIE

L'ENI gaze le nucléaire

Même si leur puissance n'est plus ce qu'elle était, les pétroliers n'ont toutefois pas dit leur dernier mot. L'ENI, qui a signé d'importants contrats gaziers avec l'Algérie et l'URSS, noie les écrans de télévision et les journaux de publicités appelant les Italiens à délaisser l'électricité au profit du gaz naturel. Parallèlement, le mouvement anti-nucléaire local continue de donner de la voie. Après avoir longtemps squatté le site de Montalto di Castro, les « *Verdi* » rappellent qu'un TMI pourra aussi se produire en Italie. L'argument fait mouche et parvient à ralentir de nouveau le programme électro-nucléaire. Le coup de grâce lui est donné par la catastrophe de Tchernobyl. Cette fois, la population prend résolument le parti des écolos. Le pouvoir politique recule. Durant les sept mois de son mandat de président du conseil, Giovanni Gorla a tout de même le temps d'organiser, en novembre 1987, un référendum sur le nucléaire. Contrairement à une idée reçue, les électeurs ne sont pas appelés à se prononcer directement sur l'atome mais plutôt sur les conditions de sa mise en œuvre. Les trois questions figurant sur les bulletins de vote portent sur le pouvoir des communes à s'opposer à la construction d'un réacteur sur leur territoire, à la taxe professionnelle que l'ENEL devrait verser aux collectivités accueillant un réacteur et à la possibilité laissée à l'ENEL de construire et d'exploiter des centrales nucléaires hors de l'Italie. A plus de 79%, les électeurs se prononcent pour le droit de veto des communes, contre le versement de compensation financière et contre la participation à des projets à l'étranger. L'atome n'est pas mort. Mais il est enterré. L'ENI jubile.

Moratoire, gel et arrêt

Tenant compte des résultats de la consultation, le gouvernement publie, en juin 1988, les fameux décrets 230 et 324 : toute construction d'installation nucléaire est désormais gelée pendant

cinq ans. Anticipant sur les textes, le CIPE a ordonné, six mois avant, l'arrêt de la construction de Montalto di Castro. Entretemps, les réacteurs de Garigliano et de Latina ont été stoppés. En août 1988, un nouveau plan énergétique entérine l'abandon du nucléaire. Ses six objectifs sont les économies d'énergie, la protection de l'environnement, le développement des ressources locales (ENR comprises), la diversification des sources, la sécurité d'approvisionnement et la compétitivité du système électrique. Pour un peu, on dirait une politique européenne ! Plus sérieusement, l'ENEL doit désormais abandonner tout espoir de décarboner sa production. D'ici à 2000, l'électricien italien devra accroître de 22% sa consommation de gaz naturel, de 28% son utilisation de charbon et de 22% sa demande de pétrole. Cherchez à qui le crime profite. En juillet 1990, malgré les résultats positifs de deux inspections Osart, le CIPE décide de fermer les centrales de Caorso et de Trino Vercellese. L'Italie est presque « *nuclear free* ». Dans la foulée, l'ENEA abandonne aussi ses usines d'enrichissement et de combustible Ifec, Eurex et Itrec.

20 ans pour démanteler

Au début de 1999, la propriété de tous les actifs nucléaires est transférée à une nouvelle société, la Sogin, contrôlée par le ministère des Finances. A charge pour ce liquidateur de traiter et de conditionner les déchets solides et liquides. En dix ans également, la Sogin devra préparer la construction d'un centre d'entreposage pour les déchets à faible, de moyenne et de haute activité. Et pour ne rien oublier, elle devra aussi mettre en œuvre le démantèlement total des installations. Les sites devant être rendus à l'herbe dans un délai de vingt ans. Voyant le dossier s'ensabler, Rome déclare l'état d'urgence, le 14 février 2003, autour des sites des quatre centrales nucléaires. Cette mise entre parenthèse du pesant contrôle démocratique local permet au gouvernement de lancer le démantèlement des tranches, mais aussi de stocker des déchets sur site.

TRENTE ANS DE NUCLÉAIRE ITALIEN

Centrales	Construction lancée en	Mise en service	Arrêtée en	Production
Trino (Enrico Fermi)	1961	1964	1990	26TWh
Caorso	1969	1981	1990	29TWh
Latina	1958	1963	1987	26TWh
Garigliano	1959	1963	1982	12,5TWh

Cinq années ont passé. Et la situation n'a pas beaucoup évolué. Les 230 tonnes de combustible de Garigliano, de Latina, de Trino et de Caorso ont été déchargées et placées en piscine. Quelques travaux préliminaires (désamiantage, par exemple) ont été menés. Après un premier plan gouvernemental de démantèlement, présenté en août 2001, la Sogin a récemment publié le sien. Il prévoit de consacrer 3,4 milliards d'euros au démantèlement et à la gestion des déchets. Cet investissement sera financé par les 750 millions d'euros mis de côté par l'ENEL et transférés à la Sogin lorsque cette dernière a été séparée de l'électricien. S'y ajoutent les 35 millions d'euros collectés chaque année grâce à une taxe sur le kWh (0,03 c/kWh).

La bataille de la Basilicate

Pour le reste, la situation semble bloquée. Il y a huit ans, l'ENEA a procédé à l'inventaire des déchets : 50 000 m³ de faible et moyenne activité, 8 000 m³ de haute activité, 62 tonnes de combustibles usés dans Superphénix (entreposés en France), et plusieurs centaines de tonnes de combustibles actuellement stockées à Sellafield. En mai 2007, Massimo Romano, l'administrateur délégué de la Sogin, a conclu avec Anne Lauvergeon un contrat portant sur le retraitement de 235 tonnes de combustibles usés (190 t en provenance de Caorso, 32 t de Trino et 13 t de Garigliano). Entreposée à La Hague, la moitié devrait être traitée dans le courant du mois d'octobre prochain. Retour prévu : au plus tard le 31 décembre 2025 (cf. *Enerpresse* n°9321)

LES DÉCHETS DE L'ÉLECTRONUCLÉAIRE ITALIEN

Catégories	Classification	Volume et activité
Catégorie 1	DTFA	7740 m ³ (0,3 TBq)
Catégorie 2	DFA à vie courte	17320 m ³ (741 TBq)
Catégorie 3	HAVL	1000 m ³ (6352 TBq)

Source : AIE

Problème : le mode de gestion définitif de ces déchets fait encore l'objet de bien des débats. Jusqu'en 2003, l'APAT et l'ENEA travaillaient sur des projets de centres d'entreposage. Mais le premier gouvernement Berlusconi en décide autrement. Le 13 novembre, à la surprise générale, le conseil des ministres décide de l'ouverture d'un centre de stockage profond, à 800 m en dessous du petit village de Scanzano Ionico, en Basilicate. Se basant sur l'exemple du WIPP américain (centre de stockage géologique des déchets militaires, ndlr), le gouvernement affirme que le concept est sûr. Hélas, ses experts se sont appuyés sur des

cartes géologiques datant de 1977, soit bien avant les tremblements de terre de 1980 et 1999. Le scandale est énorme. La population de Basilicate entre en rébellion. Les routes, les voies ferrées, les ports, les usines sont occupés. Trois semaines durant, la Sicile et la Calabre sont coupées du reste de la Botte. En décembre, une nouvelle commission d'experts est nommée. Elle devra trouver un autre site. A ce jour, sa quête est loin d'être terminée.

Slovénie, Espagne et France

Profitant d'un regain d'intérêt de la majorité actuelle pour le nucléaire civil, l'ENEL regagne doucement mais sûrement des compétences atomiques ... à l'étranger. Depuis 2005, l'ENEL suit de près les affaires nucléaires de sa filiale slovaque Slovenske Elektrarne (SE), qui exploite cinq VVER à Bohunice et à Mochovce. Actionnaire de référence d'Endesa, l'énergéticien italien peut aussi se faire la main sur les deux REP de la centrale espagnole d'Asco ou sur les deux tranches d'Almaraz dont la compagnie espagnole détient 36% du capital. Sans oublier, bien sûr, son entrée dans l'EPR, via les 12,5% qu'elle détient dans la future installation de Flamanville 3. Sans oublier, peut-être, la Russie où l'énergéticien italien a de grandes ambitions (*Enerpresse* n°9659) et de bons contacts dans l'industrie nucléaire locale. Dans les années 1970, les scientifiques italiens ont travaillé avec leurs collègues soviétiques sur les réacteurs à neutrons rapides. Plus proches de nous, des ingénieurs transalpins participent, discrètement, au démantèlement des navires et des sous-marins nucléaires de la flotte du nord russe.

A la fin du mois d'août, l'Enea, l'organisme public italien chargé de l'énergie et de l'environnement a officiellement remis le nucléaire à l'honneur en Italie. Dans son neuvième «Rapport énergie et environnement», l'ancien organisme de recherche lié au nucléaire, indique que l'Italie doit investir dans de nouvelles technologies (nucléaire inclus) afin de réduire sa dépendance énergétique, conserver un environnement durable tout en maintenant la compétitivité des entreprises. Un message parfaitement reçu par Fulvio Conti, l'administrateur délégué de l'ENEL. Dans un entretien accordé, il y a quelques semaines au *Corriere della Sera*, le patron de l'électricien indiquait que, de son côté, «tout est prêt» pour assurer le retour du nucléaire dans la Botte (cf. *Enerpresse* n°9648). L'argent n'étant pas le plus gros souci de l'électricien qui, dans quelques mois, mettra en bourse 40% du capital de sa filiale ENR.

Valéry Laramée de Tannenberg

ENVIRONNEMENT

FISCALITÉ

Le crédit d'impôt intérêts d'emprunt sera restreint

Votée en août 2007, la loi travail, emploi, pouvoir d'achat (Tepa) a institué un crédit d'impôt sur les intérêts d'emprunt en faveur des personnes qui achètent ou font construire leur résidence principale. Présentée vendredi, la prochaine loi de finances s'apprête à verdir ce dispositif : le crédit d'impôt sera refusé lors de l'achat d'un logement neuf qui ne répond pas aux normes de la réglementation thermique en vigueur. Et seulement dans ce cas.

Les textes déterminant les exigences minimales sur les produits et équipements concernant l'isolation, le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la ventilation, l'éclairage... d'un logement relèvent de la RT 2005 (réglementation thermique 2005) qui impose que l'on construise des loge-

ments qui ne soient pas des « *passoires thermiques* », comme le déplore le ministre du Développement durable, Jean-Louis Borloo. Selon son ministère, environ 30 % des logements neufs vendus en France chaque année (soit environ 30.000) relèvent encore de cette catégorie montrée du doigt par le ministère de l'Environnement.

TIRAILLEMENTS

Une mesure de plus obtenue par Jean-Louis Borloo. Hier, il a tenu à organiser un point d'étape sur le Grenelle avec la secrétaire d'Etat à l'Écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet. Objectif : rassurer les partenaires du Grenelle après les nombreux couacs sur la fiscalité verte et les tiraillements qu'elle a suscités au sein de l'exécutif et de la

majorité. Et montrer que, en dépit de l'abandon de certaines mesures qu'il défendait comme l'extension du système du bonus-malus à d'autres catégories que les voitures, la dynamique du Grenelle n'est pas morte. « *Le Grenelle est solide car ce n'est pas celui d'un ministère [...], mais un Grenelle voulu par le président Sarkozy* » et qu'il concerne des « *décisions validées à l'unanimité par toutes les parties prenantes* », a-t-il déclaré. M. Borloo a par ailleurs confirmé que l'examen parlementaire de la loi Grenelle 1 aurait bien lieu à compter du 6 octobre, la loi Grenelle 2 devant « *être présentée au Conseil des ministres fin octobre ou début novembre* ».

RÉMY JANIN

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT